

Le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) fournit une base commune dans l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des langues. En France, ces bases sont repris dans le code de l'éducation comme niveaux de compétence en langues vivantes étrangères attendus des élèves des écoles, collèges et lycées.

A1

Niveau introductif ou de Découverte
Fin de primaire

- **Comprendre (écouter)** : Je peux comprendre des détails simple si les gens parlent lentement et distinctement.
- **Parler (participer à une conversation)** : Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers.
- **Comprendre (Lire)** : Je peux comprendre des phrases très simples.
- **Écrire** : Je peux écrire des détails simples dans un questionnaire par exemple.

A2

Niveau intermédiaire ou de Survie
Fin de collège
(Cible 11 ans à Language and Beyond)

- **Comprendre (écouter)** : Je peux comprendre des expressions et des messages simples et clairs des sujets familiers et habituels.
- **Parler (participer à une conversation)** : Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'information simple et direct sur des sujets et des activités familiales.
- **Comprendre (Lire)** : Je peux lire des textes courts très simples, trouver une information prévisible dans un document courant et comprendre des lettres personnelles courtes et simples.
- **Écrire** : Je peux écrire une lettre personnelle très simple ou un message court sur un sujet familier.